



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 120920

Texte de la question

M. Joël Regnault attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur les risques de pénurie d'électricité cet hiver. Après la catastrophe de Fukushima qui a marqué les esprits du monde entier sur les dangers du nucléaire, l'Allemagne a annoncé la fermeture de 8 de ses 17 réacteurs nucléaires. Depuis plusieurs années, la consommation d'électricité s'accroît à chaque hiver conduisant à des délestages régionaux incompréhensibles de nos concitoyens. Or dans le cadre des pics de consommation constatés en France, dont l'hiver 2010-2011 a été une parfaite illustration, l'habitude avait été prise d'importer de l'énergie européenne, entre autres d'Allemagne, pour compenser la surconsommation, alors même qu'il n'y a pas si longtemps la France exportait de cette énergie électrique. Compte tenu de ces circonstances, il lui demande comment notre pays a pu en arriver à devoir importer de l'électricité et, en cas de pics de consommation pour l'hiver à venir, comment pourra être assurée la continuité de la fourniture d'électricité si la production européenne mutualisée vient à diminuer du fait de l'arrêt de centrales allemandes sans que ce soit le client français qui en subisse les conséquences soit en devant réduire sa consommation brutalement soit en subissant un surcoût.

Données clés

Auteur : [M. Joël Regnault](#)

Circonscription : Yvelines (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120920

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11480

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)